



Les déchèteries

[Restez informé](#)

IMPORTANT : A compter du mois de janvier 2019, l'accès en déchèterie se fera grâce à un QR code, le SEMOCODE.



cosmonaute_ca_freepik

• [Obtenir votre SEMOCODE](#)

• [Explications](#)

• [Les questions les plus fréquemment posées](#)

•  [Le règlement intérieur des déchèteries+ tarifs 2018 et 2019](#)

Les déchèteries du S.E.M.O.C.T.O.M



Dépôt déchets électriques déchèterie

Les déchèteries sont devenues un lieu incontournable de tri et de valorisation des déchets avec **291 346 visites**



répertoriés en 2017 soit une fréquentation en augmentation de près de **27 % entre 2016 et 2017**. Le poids des matériaux collectés en 2017 représente **250 kg/an/habitants soit 26 412 tonnes**.(+ 5% par rapport à 2016).

- [Béquey](#)
- [Saint-Caprais-de-Bordeaux](#)
Cette déchèterie est exclusivement réservée aux dépôts des particuliers (hauteur des véhicules limitée à 1,80 m)
- [Saint-Léon](#)
- [Tresses](#)
IMPORTANT : A partir du 1er janvier 2019, cette déchèterie sera exclusivement réservée aux dépôts des particuliers
- [Saint-Loubès](#)
IMPORTANT : A partir du 1er janvier 2019, cette déchèterie sera exclusivement réservée aux dépôts des particuliers
- [Saint-Germain du Puch](#)

Règlement intérieur à l'attention des usagers de déchèteries :


- [Règlement interieur déchèteries usagers](#)

[Pratique](#)


[Déchèteries](#)

- En tant que professionnel, je peux déposer n'importe quel déchet dans vos déchèteries ?


Non, il existe des déchets spécifiques aux professionnels qui sont à déposer dans les déchèteries professionnelles . Liste des déchèteries professionnelles de Gironde : <http://www.dechets-gironde.fr/>

Nous acceptons les mêmes déchets que pour les particuliers excepté les gravats,  [voir la liste des tarifs et des matériaux acceptés pour les professionnels](#)

- Je n'habite pas une commune adhérente au SEMOCTOM, puis-je avoir accès à vos déchèteries ?

Oui mais la prestation sera payante dès le premier kg  ([consulter notre grille tarifaire](#)).

- Je suis un professionnel, dois-je payer pour utiliser vos déchèteries ?

Non, si votre dépôt concerne les matériaux recyclables (papiers-cartons) ; **oui** pour tous les autres dépôts  ([voir grille tarifaire](#))

- J'ai des gravats, puis-je le déposer en déchèterie ?

Actuellement, 3 déchèteries acceptent les dépôts de gravats des particuliers SEMOCTOM gratuitement et ce jusqu'à 250 kg/jour :



1. [Saint-Loubès](#)
2. [Saint-Germain-du-Puch](#)
3. [Saint Léon](#)

- J'habite dans une commune adhérente au SEMOCTOM, dans quelles déchèteries je peux aller déposer mes déchets ?

Dans [les 6 déchèteries](#) du SEMOCTOM :

- Saint-Loubès
 - Tresses
 - Saint-Caprais de Bordeaux
 - Saint Germain du puch
 - Saint-Léon
 - Béguey
- Pourquoi je dois payer au-delà de 250 kg d'apport journalier en déchèterie ?

C'est une décision de vos élus (comité syndical du SEMOCTOM).

Cette mesure permet d'alerter les administrés sur les quantités de déchets qu'ils déposent (principe du pollueur/payeur) et c'est également une façon de limiter les gros apports qui peuvent désorganiser le service.

[Toutes vos questions](#)

Les déchèteries - Semoctom